



MAIRIE DE GUITRES

8, Grand'Rue
33230 Guîtres
Téléphone : 05.57.69.10.34
Télécopie : 05.57.56.19.40

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 JUIN 2020

COMPTE RENDU

Madame Aurélie Delmas, secrétaire de séance, fait l'appel des conseillers municipaux. Les 19 membres du conseil municipal sont présents.

Communications du maire

- M. le Maire rappelle que le 24 juin se déroulera le 100^{ème} anniversaire de Mme Maud Monrouzeau.
- M. Le Maire rappelle que la commune est en période de tonte et de fauchage et que la priorité est de réparer le matériel technique qui ne fonctionne pas.
- Dès la rentrée, sera lancée une commission extra-municipale pour évoquer et régler les problèmes de gestion des poubelles dans la commune. La priorité sera de faire l'inventaire des poubelles demeurant dans les rues de la commune. Ensuite, contact sera pris avec les habitants laissant leurs poubelles dans la rue afin d'en connaître la raison. Contact sera pris avec des experts (SMICVAL) pour étudier les possibilités de conteneurs enterrés et de conteneurs collectifs.
- Pour la saison estivale, M. Le Maire dit qu'on ne sait pas encore ce qui sera autorisé pour les organisations festives. Des contacts ont déjà été pris avec un artificier au cas où le tirage d'un feu serait possible.
- M. Le Maire fait remarquer la beauté de la salle du conseil les tables étant couvertes de nappes rouges. Il précise que ce détail entre dans la volonté de la Municipalité de redonner à Guîtres ses lettres de noblesse. Dans la même idée, il indique qu'il a demandé à M. Sébastien Gaury de se pencher sur les cérémonies patriotiques afin de leur redonner un véritable protocole.
- M. le Maire passe alors la parole à M. le Premier adjoint pour un point sur les actions mises en place dans le cadre de la crise du COVID 19 : Il rappelle les différentes distributions qui ont eu lieu (masques), les organisations diverses (marché, réouverture de l'école...) et les investissements nécessaires de l'ordre de 4000 euros (produits d'entretien et matériel pour les écoles). M. le Maire reprend la parole en rendant hommage au personnel municipal très volontaire et présent lors de ces semaines ;
- M. le Maire passe alors la parole à Madame la deuxième adjointe pour un point sur le marché. Mme Ballion Teurlay rappelle la manière dont le marché a été maintenu, la motivation des commerçants. Elle annonce la venue de deux nouveaux commerçants (poissonnier, fromager) et annonce l'organisation prochaine d'une commission extra-municipale pour le développement du marché.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h15 et fait approuver le compte-rendu du conseil municipal du 25 mai 2020 puis fait adopter le règlement intérieur précisant que ce dernier n'est pas obligatoire pour les communes de moins de 3500 habitants mais qu'il demeure intéressant de s'en doter pour connaître toutes les procédures concernant la préparation et la tenue des conseils municipaux et des commissions municipales.

Délibération 11062020, portant sur la composition des commissions municipales.

Monsieur le Maire propose la création de quatre commissions municipales et que leur composition ne soit pas réservée aux élus afin de permettre à chaque liste d'y participer.

Les commissions compteront 6 membres, 4 présentés par la liste Pour Guîtres ! Source d'avenir, 1 par la liste Une énergie commune et 1 pour la liste Agir et Entreprendre pour Guîtres.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération 12062020, portant sur la nature des commissions municipales.

Les quatre compositions sont les suivantes :

- Moyens généraux composée de M. Patrick Angulo, M. Joël Verdon, M. Vincent Joly, Mme Martine Avril, M. Philippe Berteau, M. Didier Lalande
- Cadre de vie composée de M. Jean-Philippe Duban, M. Sébastien Gaury, M. Ludovic Moulinier, M. Frédéric Schincariol, M. Julien Ansel, M. Didier Lalande
- Vivre à Guîtres composée de Mme Sylvie Lagarde, Mme Marianne Lavallée, M. Jean-Jacques Szkolnik, Mme Soraya Marchioro Carles, Mme Catherine Motut, Mme Lise Sepeau
- Développement économique, commercial et touristique composée de Mme Ballion Teurlay, Mme Aurélie Delmas, M. Stéphane Michaud, Mme Gaëlle Favreau, Mme Catherine Motut, M. Brice Lorthoma.

La nature et la composition des commissions est adoptée à l'unanimité.

Délibération 13062020 portant sur le renouvellement des membres du conseil d'administration du CCAS

Monsieur le Maire rappelle que le CA du CCAS est composé de 12 commissaires, 6 élus par le conseil municipal et 6 représentants des associations oeuvrant sur le territoire nommés par arrêté du Maire.

Le conseil municipal élit à l'unanimité Mme Marianne Lavallée, Mme Sylvie Lagarde, M. Sébastien Gaury, Mme Martine Avril, Mme Sandrine Bourseaud et M. Philippe Berteau.

Délibération 14062020 portant sur les nominations des délégués auprès du SIVU chenil fourrière du Libournais.

M. le Maire rappelle l'importance du chenil fourrière pour la gestion des animaux errants. Sont désignés à l'unanimité, M. Ludovic Moulinier (titulaire) et Mme Sandrine Bourseaud (Suppléante)

Délibération 15062020 portant sur les nominations des délégués au Sietavi.

M. le Maire rappelle que la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations) est désormais communautaire et que les communes n'ont plus que la compétence Navigation.

Les délégués sont désignés à l'unanimité, M. Jean-Philippe Duban (titulaire) et M. Grégory Dupuy (suppléant)

Délibération 16062020 portant sur les nominations des délégués au syndicat intercommunal d'aménagement de la Laye, du Gallostre et du Lary.

Sont désignés à l'unanimité, M. Jean-Philippe Duban et M. Sébastien Gaury (titulaires) et M. Grégory Dupuy (suppléant).

Délibération portant sur les nominations des délégués du Syndicat Intercommunal d'électrification de Saint-Philippe d'aiguilhe.

Monsieur le Maire rappelle l'importance de ce syndicat pour les travaux d'éclairage public tout particulièrement (subventions et expertises...).

Y sont désignés à l'unanimité M. Patrick Angulo et M. Jean-Philippe Duban (titulaires) et M. Julien Ansel (suppléant).

Délibérations 18062020, 19062020, 20062020 portant sur la délégation des compétences eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif au Siepa (syndicat intercommunal d'eau potable et d'assainissement) du Nord Libournais.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération de principe d'une sollicitation par la Cali de la délégation des compétences eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif au SIEPA du Nord Libournais.

Délibération 21062020 portant sur la proposition à La Cali des délégués du Conseil municipal de Guîtres au SIEPA du Nord Libournais.

M. Hervé Alloy, conseiller communautaire et M. Patrick Angulo sont désignés à l'unanimité.

Délibération 22062020 portant sur les nominations des délégués auprès du syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde (SDEEG)

Monsieur le Maire rappelle là aussi l'importance de ce syndicat pour les projets municipaux liés à l'énergie. Il indique à titre d'exemple que le SDEEG pourra avoir une action en matière d'expertise et de subventionnement dans le cadre de l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du gymnase.

Est élu à l'unanimité M. Jean-Philippe Duban pour représenter le conseil municipal de Guîtres au SDEEG.

Délibération 23062020 portant sur les nominations des délégués auprès du Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Sont élues à l'unanimité Mme Marianne Lavallée au titre des élus et Mme Corinne Chaillé au titre des agents.

Monsieur le Maire lève la séance à 20h.

Fait à Guîtres le 19 juin 2020

Le Maire
Hervé Alloy